

# Copyleft en Amérique latine (II) : les industries créatives

© FICHE D'INFORMATION

## QUESTIONS IMPORTANTES



05

### 01

## Quelle est l'UTILITÉ du COPYLEFT pour les PME des industries créatives ?

Les modèles commerciaux des PME des « industries créatives » tirent un plus grand et meilleur profit de ces mécanismes, car ils opèrent dans un environnement d'innovation ouverte, de crowdfunding et de diffusion numérique.

La grande majorité de ces industries est utilisatrice de biens protégés par droits d'auteur (catalogues, logiciels, photos, dessins, etc.) pour lesquels elles payent des licences. D'autres, en plus de les utiliser, produisent des biens soumis au droit d'auteur (œuvres audiovisuelles, livres, logiciels, sculptures, conception de sites Web, etc.), pour lesquels elles perçoivent ou pourraient percevoir des redevances.

S'il s'agit d'un studio de conception de sites Web, celui-ci sera consommateur de logiciels. Dans ce cas, il peut tirer des bénéfices en améliorant son efficacité grâce à des économies de coûts de licences, à l'utilisation de normes ou-

vertes et de modèles collaboratifs comme l'externalisation des contrats de sous-traitance avec des licences ouvertes.

D'autre part, tous les cabinets d'architecture, les scénaristes, créateurs de mode ou publicistes sont producteurs de matériel protégé par des droits d'auteur. Dans leur cas, la décision d'utiliser des licences COPYLEFT dépendra du type de services et de produits que l'entreprise propose sur le marché, en sachant que le fait d'opter pour une licence COPYLEFT n'implique pas de renoncer aux avantages économiques.

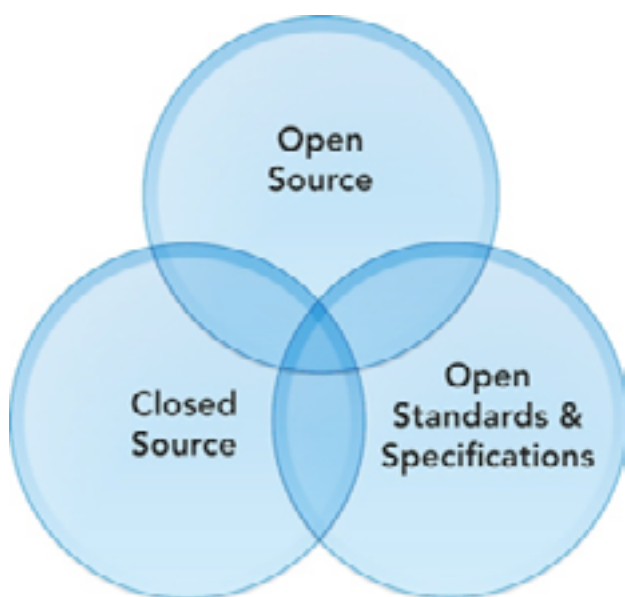
“ *En tant que PME consommatrice/productrice de logiciels, vous pouvez également améliorer l'efficacité de votre entreprise grâce à l'utilisation de produits faisant l'objet de licences COPYLEFT* ”

### CONSEILS ET ALERTES

L'environnement d'innovation ouverte est propice à l'utilisation de licences COPYLEFT et permet de protéger et de partager des données dans un intérêt mutuel.

Les environnements coopératifs d'innovation ouverte (Open Innovation) sont une alternative pour que les PME articulent leur politique de R & D, car ils leur permettent d'intégrer des connaissances au développement de leurs produits et services, grâce à la coopération avec des entités et des professionnels externes.

Le fait d'utiliser des licences COPYLEFT leur permet d'échanger des informations avec les entités compétentes tout en réduisant les coûts, en créant des synergies, en accélérant l'obtention de bons résultats et en optimisant leur application pratique. Un clair exemple est l'utilisation de bases de données en coopération entre les entreprises.



Les entreprises peuvent bénéficier de l'utilisation de logiciels libres qui permettent d'innover et d'interagir avec d'autres développements. Ces programmes apportent une certaine « indépendance technologique », car même si une entreprise abandonne le développement d'un logiciel, il se peut que d'autres membres de la communauté poursuivent l'évolution. Le système d'exploitation Firefox est un exemple de ce type d'évolution collaborative.

En outre, il est conseillé que les PME se familiarisent avec ce type de licences, en particulier si elles sont en contact avec les administrations publiques des pays de la région de Mercosur et du Chili.



Copyleft logo

#### EN UN COUP D'ŒIL

Au Brésil, l'utilisation de logiciel libre est obligatoire par loi pour les administrations publiques, et une licence Creative Commons (CC) a été incorporée au Web national de 2004 à 2011.

Au Chili, le gouvernement utilise la licence CC pour sa page Web.

Le système de marchés publics a lancé en 2010 un appel d'offres dans le cadre du développement et de la maintenance des logiciels qui considère que les logiciels développés pour l'État doivent l'être en licence COPYLEFT.

L'Argentine travaille sur une loi qui propose une migration générale de l'État de manière progressive et graduelle vers les logiciels libres.

Au Paraguay (2011), il existait un grand projet pour incorporer les logiciels libres à l'administration publique, qui reste en ce moment en suspens.

En Uruguay la loi octroie un caractère préférentiel pour passer des contrats de licences de logiciels libres, qui oblige dans le cas d'opter pour des logiciels propriétaires, à devoir à en expliquer la raison.

En outre, l'utilisation de la part de l'État des licences Creative Commons dans les organismes publics est en pleine phase de développement depuis 2012.

Il en va de même au Venezuela, où pour opter pour des logiciels propriétaires et passer un contrat avec l'administration, une autorisation est nécessaire. En ce qui concerne CC, depuis 2010, l'État vénézuélien coordonne le processus d'ajustement de ce type de licence conformément à ce qui est établi dans la législation locale.

La pratique juridique consistant à utiliser des licences COPYLEFT pour administrer les droits d'auteur dans les pays du MERCOSUR et au Chili est reconnue par les systèmes d'harmonisation grâce à des autorisations légales permettant l'octroi de licences d'œuvres comme les logiciels, par le biais de principes et de règles qui régissent l'utilisation des logiciels libres et gratuits (FOSS) par l'État.

Tous ces pays possèdent leur législation interne, harmonisée au sein du système de protection des droits d'auteur avec « tous les droits réservés » (copyright), si leur usage n'a pas été autorisé explicitement par son titulaire et sont eux-mêmes tous signataires de la Convention de Berne.

Chaque état est souverain pour reconnaître ce type de licences et pour en accepter l'utilisation dans l'administration publique, par rapport aux œuvres protégées par droit d'auteur. L'utilisation de pages web sous format CC ou **le matériel édité par l'État** (livres, vidéos, etc.) et les appels

d'offre de logiciels ouverts sont des exemples d'utilisation de ce type de licences.

Les licences Creative Commons sont utilisées et gérées par les organismes locaux d'Argentine, du Brésil, du Chili, de l'Uruguay et du Venezuela. Le système du Paraguay n'est pas encore opérationnel dans sa région.

## 02 Comment choisir le bon type de licence ?

Le choix du type de licence est largement conditionné par le modèle commercial de la PME, et par le secteur auquel appartient son activité. Il sera également nécessaire de déterminer si la PME agit en tant que consommatrice ou productrice de cette œuvre, objet de la licence.

Enfin, il sera nécessaire d'évaluer la finalité de la licence en fonction des besoins et priorités de l'entreprise.

Afin d'obtenir de plus amples informations sur les différents types de licences COPYLEFT, consultez notre FICHE TECHNIQUE : COPYLEFT EN AMÉRIQUE LATINE (I) : INTRODUCTION

### CONSEILS ET ALERTES

Avant de prendre votre décision concernant l'utilisation d'une licence COPYLEFT, tenez compte de

- + Votre modèle d'entreprise
- + Le secteur dans lequel elle se développe
- + La nature de l'utilisation : consommateur ou producteur ?
- + Le type de licence selon vos besoins

Si vous souhaitez recevoir un conseil personnalisé concernant le meilleur type de licence COPYLEFT, le Mercosur IPR SME Helpdesk offre une première ligne d'assistance en matière de propriété intellectuelle (PI) entièrement gratuite et confidentielle. N'hésitez pas à nous contacter. Pour plus d'informations, visitez notre site Web [www.mercosur-iprhelpdesk.eu](http://www.mercosur-iprhelpdesk.eu)

### A | Logiciel

En ce qui concerne l'exploitation des logiciels, la décision contemple de choisir entre un logiciel payant ou un logiciel libre et gratuit. Tous deux ont des avantages et des inconvénients.

Si votre entreprise est une activité de vente de licences, la pratique du COPYLEFT est plus limitée au sein du modèle commercial, sauf si vous appliquez la règle « d'un peu de pertes pour beaucoup de profits » et décidez de conserver certains droits réservés et d'en libérer d'autres, en faisant la distinction entre les produits et en combinant les licences. Les modèles Freemium, comme AVG Antivirus, sont l'exemple que la combinaison du COPYLEFT et du Copyright est, parfois, plus rentable que d'opter exclusivement pour l'un d'eux.

Dans le cas des utilisateurs, les logiciels sous licence COPYLEFT peuvent être gratuits ou non, et possèdent des coûts liés aux agences de conseil informatique qui sont habituellement déjà inclus dans les licences payantes.

Pour un utilisateur de logiciel, il est très utile d'avoir recours aux licences COPYLEFT qui autorisent la modification du logiciel, ce qui lui permet de réaliser les adaptations nécessaires sans avoir à demander obligatoirement conseil à un service technique particulier ou à acheter des packs de licences préconçus par le fabricant, comme c'est le cas avec les logiciels protégés au travers du modèle traditionnel. Tout ceci se traduit par une plus grande liberté au moment de choisir des fournisseurs de logiciels, de maintenance ou des programmeurs.

Les principaux inconvénients du modèle COPYLEFT pour utilisateurs sont le besoin d'une plus grande connaissance technique de base ainsi que des problèmes de compatibilité avec des logiciels propriétaires (bureautique) et les systèmes d'exploitation. Exemple : Microsoft Word présente parfois certaines incompatibilités s'il est exécuté sous Linux.

### CONSEILS ET ALERTES

Les licences COPYLEFT n'impliquent pas la vulnérabilité et remplissent une fonction de marketing. Elles facilitent l'administration des droits d'auteur et confèrent une certaine distinction sur le marché.

### B | Autres industries créatives

Si un auteur a besoin de se faire connaître d'un public aussi large que possible, le COPYLEFT est la licence idéale pour sa diffusion numérique vers un public mondial (internet).

Dans ce sens, il existe de nombreuses PME du monde musical qui préfèrent utiliser le COPYLEFT comme forme de diffusion des disques et des chansons, et monétiser au travers d'autres lignes de commerce, comme l'organisation et la promotion d'événements ou le merchandising.

Dans le cas des PME nouvellement créées, tant du secteur éditorial que musical, la combinaison de licences COPYLEFT avec des systèmes de crowdfunding est devenue une modalité synonyme de réussite pour accéder au financement.

Cette stratégie se retrouve dans l'exemple du musicien offrant quelques chansons sous une licence COPYLEFT sur son site Web et qui lance en simultané une campagne de crowdfunding pour enregistrer un album, ou des revues en ligne qui offrent leur contenu sous COPYLEFT, mais utilisent le crowdfunding pour obtenir un financement afin de publier des éditions spéciales en format papier ou des annuaires.

De plus, l'utilisation du COPYLEFT comme modalité de distribution s'est révélée être un outil stratégique puissant qui tend à créer une plus grande implication du client/utilisateur, ce qui permet à l'impresario de mieux connaître son client, de détecter les éventuels niches de marché et d'offrir une plus grande relation de fidélité avec le client par rapport à d'autres créneaux de distribution.

En plus de servir de base pour le modèle commercial, le COPYLEFT est également utile comme outil de diffusion dans les secteurs où le contenu n'est pas aussi important que le niveau de diffusion.

C'est le cas, par exemple, des blogueurs ou des personnes influentes du secteur de la mode, de ceux qui souhaitent protéger le contenu de leurs entrées de blog par COPYLEFT tout en autorisant la copie et la communication publique si le nom de l'auteur est indiqué, en leur permettant d'atteindre un plus grand degré de diffusion, tandis que la rentabilité de leurs affaires repose sur le nombre de visites de leur blog et sur les contrats pouvant être signés avec différentes marques.

Le magazine musical en ligne le plus diffusé au monde innervies base son modèle de diffusion sur les licences COPYLEFT de Creative Commons.

## 03 Comment appliquer une licence COPYLEFT ?

**1. Identifiez le matériel** que vous souhaitez mettre sur le marché ou utiliser, par exemple, un logiciel, un manuel, une vidéo, un jeu vidéo, un croquis de vêtements ou un morceau de musique.

**2. Identifiez les droits de propriété intellectuelle** qui protègent votre travail selon le pays.

Le Mercosur IPR SME Helpdesk peut vous guider dans l'identification de vos droits de propriété intellectuelle de façon totalement gratuite et confidentielle. Contactez notre ligne d'assistance téléphonique (helpline@mercosur-iprhelpeesk.eu) et vous recevrez une réponse dans les 5 jours ouvrables.

**3. Choisissez le type de licence** que vous souhaitez utiliser en fonction de votre objectif et des droits que vous voulez céder, en tenant compte, entre autres de :

- + L'obligation de citer l'auteur
- + L'obligation de partager l'œuvre dans son intégralité (« sharealike »)
- + La possibilité ou non de modification
- + L'autorisation de distribution
- + L'autorisation ou non d'utilisation commerciale
- + Les conditions dans lesquelles les œuvres dérivées doivent être mises sous licence

### CONSEILS ET ALERTES

Une manière simple d'appliquer le COPYLEFT à une œuvre est d'utiliser les licences Creative Commons (CC). Vous devez déterminer les autorisations accordées et les droits réservés. Il peut s'agir de :

- + Reconnaissance de paternité (c'est le minimum requis pour que l'œuvre soit copyleft) (BY)
- + Permettre ou non les œuvres dérivées (SA/ND)
- + Permettre ou non la distribution commerciale (NC)
- + Source : Creative Commons







## Mercosur IPR SME Helpdesk

Manage your Intellectual Property in Argentina, Brazil, Chile, Paraguay, Uruguay and Venezuela

www.mercosur-iprhelpdesk.eu  
info@mercosur-iprhelpdesk.eu

- Free
- Confidential
- Fast
- For Smes

### FOLLOW US

www.twitter.com/iprmercosur    www.linkedin.com/MercosurIPRSMEHelpdesk    www.mercosur-iprhelpdesk.eu/rss.xml    www.youtube.com/MercosurIPRSMEHelp

**Helpline:** Ask our experts any IP related questions in MERCOSUR or Chile! We provide professional IP advice – customized, straightforward, and free of charge. Our Experts will answer your question within **five working days**.

**Newsletter:** Keep track of the latest news on IP in the MERCOSUR and Chile, relevant to your business.

**Multi-lingual Webportal:** Browse our multilingual web portal for a broad range of information and training materials on IPR in MERCOSUR and Chile in English, Spanish, Portuguese, French and German.

**Training:** Attend our trainings (online and on-site) and learn more about the key aspects of IPR protection and enforcement issues for doing business in MERCOSUR and Chile.

#### FIND US:

##### EUROPE

**Address:** Universidad de Alicante, Campus San Vicente del Raspeig, Edificio Torre de Control, 03690 Alicante, España

**Tel.:** +34 96 590 9684 (Monday - Friday, 9:00-18:00 CEST)

##### BRAZIL

**Address:** Inova Unicamp, Rua Roxo Moreira, 1831, CEP: 13083-592 - Campinas – Sao Paulo

**Tel.:** +55 19 35212632 or +55 19 996 481 373 (Monday - Thursday 9:00-17:00, UCT -3)

##### EMAIL:

**[info@mercosur-iprhelpdesk.eu](mailto:info@mercosur-iprhelpdesk.eu)**



**Download**

© 2014 - Mercosur IPR SME Helpdesk - A project funded by the European Commission Directorate-General Enterprise and Industry under the Competitiveness and Innovation Framework Programme (CIP)

Disclaimer: The MERCOSUR IPR SME Helpdesk is a free service which provides practical, objective and factual information aimed to help European SMEs to understand business tools for developing IPR value and managing risk. The services are not of a legal or advisory nature and no responsibility is accepted for the results of any actions made on the basis of its services. Before taking specific actions in relation to IPR protection or enforcement all customers are advised to seek independent advice.